

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

RENOVATION - RECONSTRUCTION DU COMPLEXE "STADE TRIBUT"
Boulevard Sainte Barbe 59240 Dunkerque

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EPCI - DUNKERQUE GRAND LITTORAL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

VERGRIETE PATRICE - PRESIDENT

RCS / SIRET

1245 900 428 000 13

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
rubrique 38 de l'article R122-2 du code de l'environnement	ETABLISSEMENT DE MOINS DE 10.000M2 de "SHON" RECEVANT PLUS DE 1000 PERSONNES (étude au cas par cas)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le complexe actuel, datant d'après guerre est dans un état très vétuste, Il est devenu urgent de reconstruire les tribunes afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions de sécurité.

Les objectifs de montée à l'échelon supérieur du club local de Football renforce le degré d'urgence de cette rénovation-reconstruction complète.

4.2 Objectifs du projet

IL S'AGIT D'UN PROJET D'INTERET COMMUNAUTAIRE DESTINE A ACCUEILLIR LES MANIFESTATIONS SPORTIVES MAJEURES DE L'AGGLOMERATION.

L'OBJECTIF DU PROJET EST DE REpondre AUX ATTENTES DU CLUB UTILISATEUR AFIN QU'IL EVOLUE DANS DES CONDITIONS OPTIMALES D'ENTRAINEMENT ET DE COMPETITION, A LA HAUTEUR DE LEURS AMBITIONS;

LE PROJET COMPORTERA A TERME 2 TRIBUNES DE 2400 PLACES ENVIRON AINSI QUE DES LOCAUX ADMINSTRATIFS POUR LE CLUB (le club compte une vingtaine de salariés , éducateurs compris) , LES VESTIAIRES POUR L'EQUIPE 1ère ET LES AUTRES CATEGORIES AINSI QUE DES ESPACES "VIP"(nombre de VIP entre 200 et 250 personnes qui sont déjà comptabilisées dans les 2400 places de la tribune SUD)

LES OBJECTIFS SONT MULTIPLES, REDONNER VIE A CET ESPACE, HAUT LIEU DU SPORT DUNKERQUOIS MAIS AUSSI SUR LE PLAN URBAIN EN OFFRANT UN NOUVEAU VISAGE A CETTE ENTREE DE VILLE;

L'équipement de 4800 places sera de 1ère catégorie de type PA-N-W-X-L

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L' ETUDE DE FAISABILITE VIENT D'ETRE VALIDEE PAR LES ELUS DE L'AGGLOMERATION;

L' ECRITURE DU PROGRAMME TECHNIQUE ET FONCTIONNEL EST EN COURS D'ECRITURE (POUR FIN MAI) A L'ISSUE DUQUEL UN APPEL A CANDIDATURES SERA LANCER POUR LE CONCOURS D'ARCHITECTE.

LE MODE DEVOLUTION DU MARCHE DE TRAVAUX N'EST PAS ENCORE DEFINI A CE JOUR.

L'équipement de 4800 places sera de 1ère catégorie de type PA-N-W-X-L
calendrier prévisionnel joint en annexe

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'EXPLOITATION DE CE SITE EST ACTUELLEMENT GEREe PAR LA VILLE DE DUNKERQUE.IL N'EST CONNU A CE JOUR SI CETTE COMPETENCE SERA TOUJOURS "VILLE DE DUNKERQUE" OU TRANFEREE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE. L'EXPLOITATION DE LA PARTIE VIP SERA ASSUREE SELON UN "CAHIER DES CHARGES" PAR LE CLUB LOCAL LORS DES EVENEMENTS .

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- PERMIS DE CONSTRUIRE
- ESSP Étude de Sûreté et de Sécurité Publique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

PERMIS DE CONSTRUIRE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
EMPRISE DE 19.000m2 ENVIRON Le terrain (aire de jeux) n'étant pas modifié, la surface concernée par les travaux est d'environ 8.000m2 - principalement 2 tribunes de 2000m2 chacune et des aménagements périphériques de surface	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard
sainte Barbe
59240 Dunkerque

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 22 62" est Lat. 51 ° 01 ' 98 " NORD

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

LE SITE EST EXISTANT , C'EST A DIRE AVEC LES MEMES FONCTIONS , ACCUEIL DES MATCHS DE FOOTBALL DU CLUB LOCAL ET DES GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS DE L'AGGLOMERATION, IL S'AGIT D'UNE RECONSTRUCTION SUR SITE POUR LES MEMES FONCTIONS EN AUGMENTANT LA JAUGE ET LES SERVICES

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU Communautaire
ARTICLE UB1 : OCCUPATION ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES
Les ouvrages interdits ne sont pas en lien avec le projet de stades de la collectivité.
Article favorable et n'opposant aucune contrainte.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT approuvé - site hors de la zone concernée PPRL non approuvé - site en zone aléa fort
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SITE DES DUNES LITTORAL - 7kms environ
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BEFFROI - 800 M PHARE - 1600 M QUARTIER EXCENTRIQUE - 200 M VILLA MYOSOTIS - 200M AUCUNE CO-VISIBILITE

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CONSTRUCTION BATIMENT
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CONSTRUCTION BATIMENT
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LE PROJET EST DANS UNE ZONE DE SUBMERSION MARINE. ALEAS FORTS (suppression des espaces en sous-sol , création de zones refuge ds les tribunes en cas de submersion...)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	UNIQUEMENT SOIRS DE MATCH
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>ECLAIRAGE DU TERRAIN</p> <p>inférieur a situation actuelle , avec nouvelle technologie mois diffuse et élargie recentrée sur aire de jeux. (suppression de la piste d'athlétisme donc volune éclairé mois important)</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- L'étude d'impact ne semble pas nécessaire sur ce projet améliorant la situation sur plusieurs points
- Site actuel en fonctionnement dans des conditions médiocres:
 - jauge à 2990 places dans un état déplorable
 - chaufferie en sous sol vieillissantes - risques d'inondations (prévision de mise en place d'une chaufferie au dessus de la côte d'Aléas - chauffage urbain)
 - éclairage sur mat monumental - éclairage très large et énergivore (prévision d'éclairage LED plus économique et plus concentré sur aire de jeux)
 - aucune gestion du stationnement des spectateurs (prévision de parking relais avec navettes les soirs de match)
 - desserte TC à plus 20 min (renforcement de la desserte TC avec le projet DK Plus (THNS) 2 lignes structurantes (-10 min de fréquence) devant l'équipement dans le cadre de ce projet. Des renforts seront programmés les soirs de match pour favoriser les déplacements en bus.
 - pas d 'espaces d'accueil pour les 2 roues (mise en place d'espaces dédiés au 2 roues sur le parvis, dans une zone face aux locaux d'accueil du site favorisant le "gardiennage"
 - aucune gestion de l'eau sur site (étude de récupération des eaux de toitures des tribunes pour arrosage et ECS)
 - sur le plan urbain, une nouvelle façade sera offerte en entrée de ville.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Document Général de Présentation du Site</p> <p>Document Photographique - Vues aériennes</p> <p>Plan de situation</p> <p>Document Scénario Retenu</p> <p>PLU plan local d'urbanisme de la C.U.Dunkerque</p> <p>Plan de recollement des projets (incluant le tracé BHNS - bus à haut niveau de service)</p> <p>Plan du réseau TC existant</p> <p>Plan localisation parking relais (dédié au stade)</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

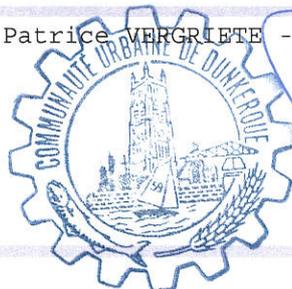
DUNKERQUE

le,

05 JUL. 2016

Patrice VERGRIETE - Président - Dunkerque Grand Littoral

Signature



(Handwritten signature in blue ink)

PLAN DE SITUATION



COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

STADE MUNICIPAL

MARCEL TRIBUT

ETUDE POUR L'EXTENSION ET LA REQUALIFICATION DU STADE TRIBUT



ETUDE DU SITE

LE SITE DANS LA VILLE



Une porte d'entrée vers le centre-ville

LE SITE – IDENTIFICATION DES FONCTIONS



Courts de tennis plein air

Parking VIP + joueurs et officiels

Terrain gazon synthétique

Courts de tennis couverts

Stade de Flandres
Salle de Handball

Billetterie

Tribune présidentielle
Vestiaires 1700 places
Piste d'athlétisme à relocaliser

Construction provisoire VIP + Présidentielle

Car régie

Terrain de football – très bon état
Orientation Est Ouest

Habitat social R+3

Tribune sur butte
Désaffectée – Présence d'un bunker ?

S. Sports

Accès vers la ville

Vents dominants

Nouveau point d'accroche du projet ?

Tribunes debout 1200 places

Parc de stationnement 50 places

Parc de stationnement 250 places

AV. DU STADE

AV. DU STADE

PARMENTIER

RUE DES BLEUETS

AV. GUSTAVE CARLON TURBAT

D60

RUE ALBERT MAHIEU

RUE DUMEZ

RUE MARTIN

RUE DU 110EME REGIMENT D'INFANTERIE

LA PORTE D'EAU

SANT-GILLES

RUE ALBERT

LE SITE



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

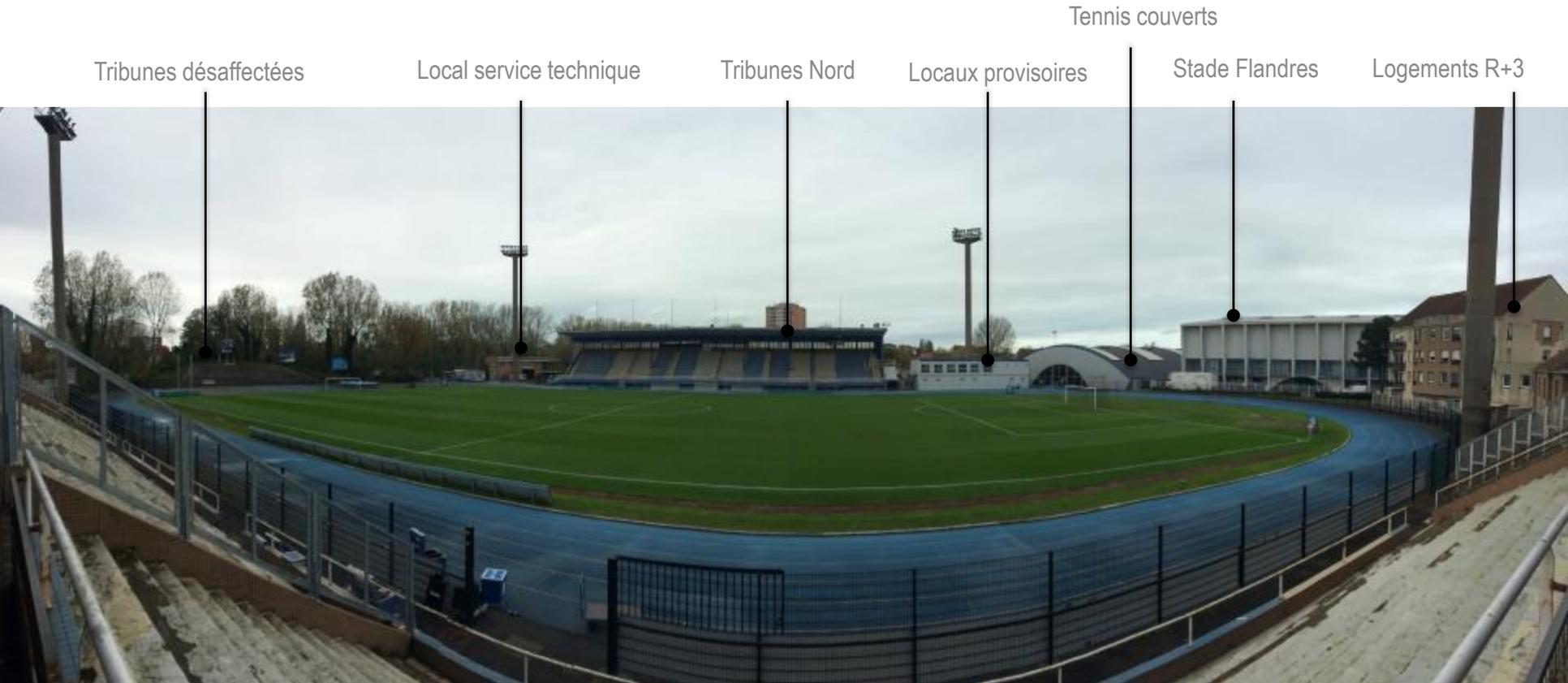


Bâtiment modulaire
Vestiaires normés en RDC
Salons VIP en R+1



Vue depuis les tribunes Nord

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Vue sur la Tribune Nord

Le stade Tribut se distingue par des fonctions composites sur son site et une absence de traitement uniforme de ses espaces.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



1. Vue de l'enceinte – SO – Avenue du Stade



2. Vue de l'enceinte – SO – Avenue du Stade



3. Vue vers l'entrée de ville – SO – Nouvelle accroche ?



4. Vue du profil de la tribune Sud



5. Vue de la tribune désaffectée



6. Vue sur l'habitat social

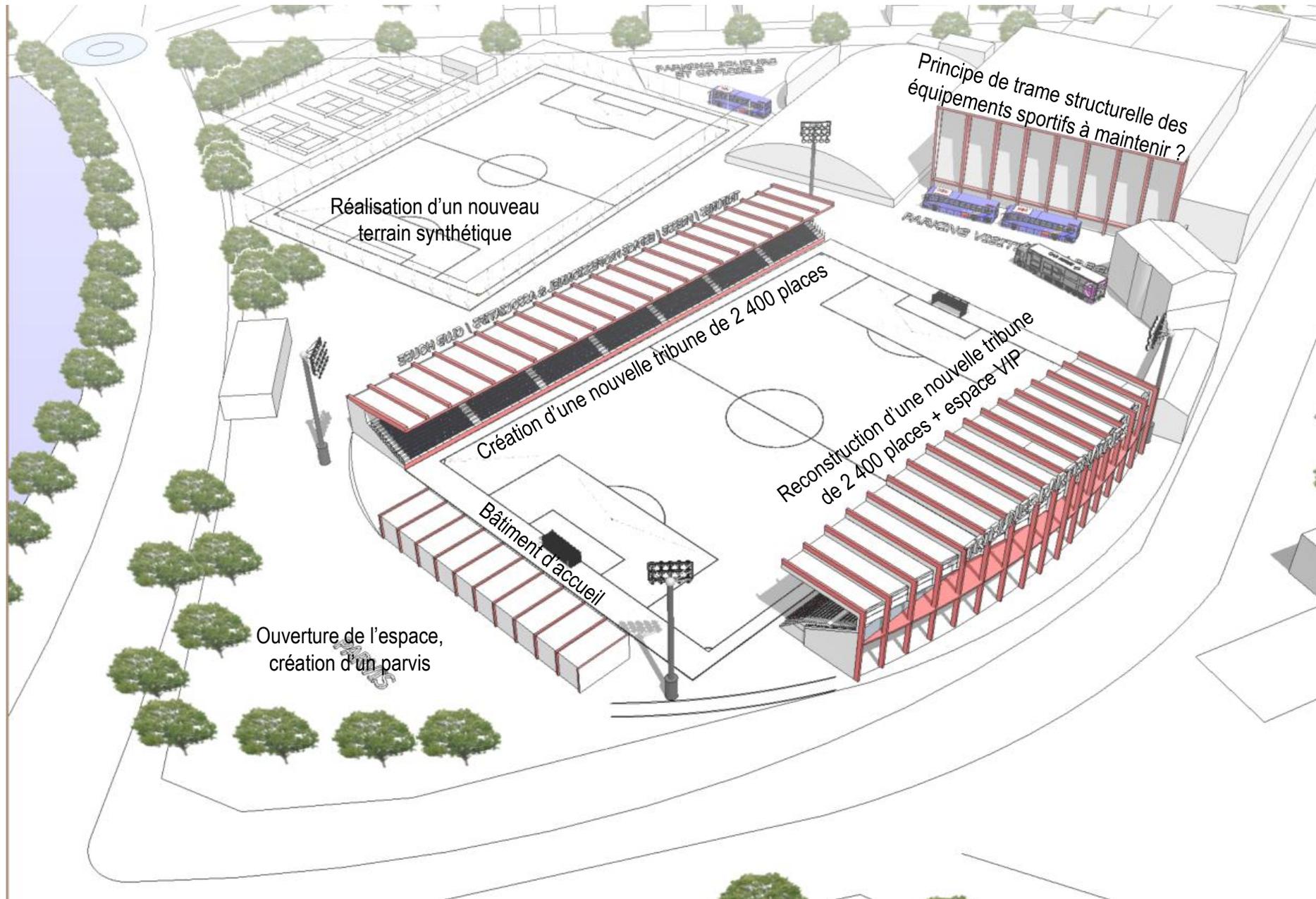


Vue sur la façade de la tribune Sud – Enjeux de façade ?



SCENARIOS DE FAISABILITE

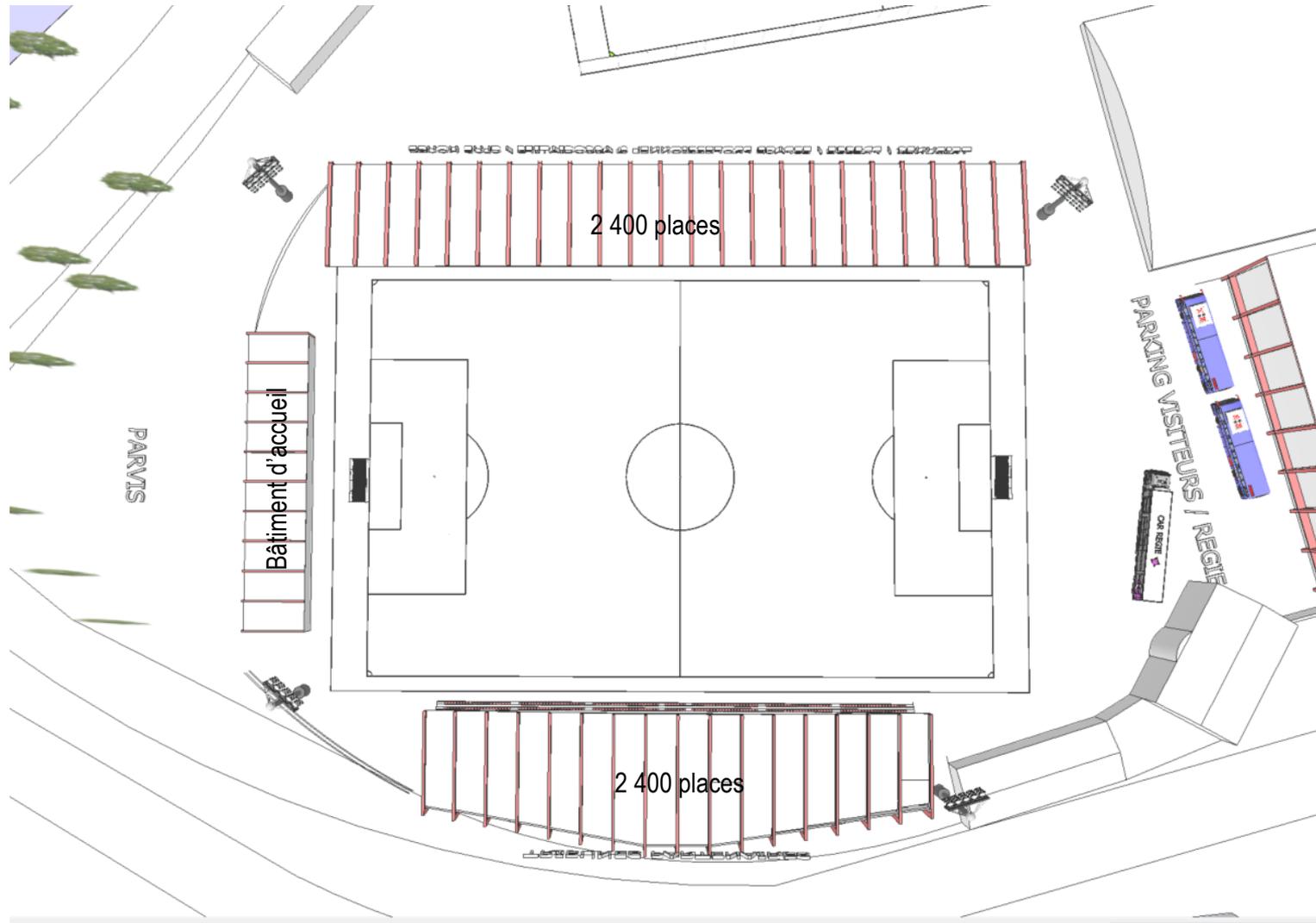
SCENARIO retenu - STADE DE 4 800 PLACES EN RECONSTRUCTION TOTALE



SCENARIO retenu - STADE DE 4 800 PLACES EN RECONSTRUCTION TOTALE



SCENARIO retenu - STADE DE 4 800 PLACES EN RECONSTRUCTION TOTALE



STATIONNEMENT

Capacité du stade	Nombre personnes venant à pieds / Cycle (10%)	Nombre de personnes venant en transports en commun	Nombre de personnes venant en voiture	Nombre de véhicules (hypothèse à 4 personnes par voiture)
3 000	300	450	2 250	563
5 000	500	700	3 800	950
6 000	600	900	4 500	1 125
8 000	800	1200	6 000	1 500

Le besoin en stationnement pour un stade d'une capacité de 5000places peut être estimé à 950 emplacements de VL pour stationnement.

Il avait été envisagé dans un 1^{er} temps la création d'un parking dédié mais après une étude fine des capacités de stationnement sur le secteur, il apparait que dans un rayon de 1250 mètres, nous disposons d'une capacité de parking au-delà des 1400 places pour 950 places nécessaires.

De plus, l'ensemble de ces parkings se trouvent sur les axes de transports en commun structurants du réseau :

